

Développement économique

Je sais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde)—car il l'a avoué lui-même en public—et le premier ministre n'arrivent pas à comprendre comment certains premiers ministres de la région de l'Atlantique peuvent souscrire aux positions adoptées par les premiers ministres des provinces riches en ressources comme l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre avouent ne pas comprendre. Tous les deux voudraient s'emparer des revenus dérivés des ressources afin, prétendent-ils, de les distribuer plus équitablement et ils se demandent comment les premiers ministres des provinces bénéficiaires des paiements de péréquation, les provinces de l'Atlantique, peuvent s'y opposer.

Le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne comprennent pas que ces provinces aient adopté pareille position, mais l'explication en est fort simple. Le gouvernement a peut-être du mal à la comprendre car il lui faudrait dans une certaine mesure faire acte de contrition. Il lui faudrait reconnaître certains échecs, mais il demeure que la région de l'Atlantique se fonde sur son expérience de dix ou douze ans avec le gouvernement fédéral. Elle a ainsi vu d'une part, le ministère de l'Expansion économique régionale essayer en apparence d'équilibrer l'expansion économique du pays et de l'autre, le ministère de l'Industrie et du Commerce faire exactement le contraire. Les efforts des ministères s'annulent. C'est fort intéressant. Je constate que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) est des nôtres. Il prendra la parole plus tard aujourd'hui. Il devrait un jour faire le calcul. Je l'ai fait moi-même et j'ai découvert que les contributions du ministère de l'Industrie et du Commerce dans le centre du Canada annulent à peu près toutes celles du ministère de l'Expansion économique régionale dans l'Est du pays. En somme, si on fait la moyenne des réussites des deux ministères, on en arrive au même et on constate l'absence totale de politique de développement économique régional. Mais si le gouvernement avait fait preuve de logique et de cohérence dans sa politique de développement économique ou dans sa stratégie industrielle, l'attitude des premiers ministres serait tout à fait différente.

● (1550)

Les mesures à court terme ont eu des effets contradictoires. Je défie quiconque de me définir notre politique commerciale. Peut-être que le ministre de l'Industrie et du Commerce pourra le faire dans son discours, mais pour ma part, je suis incapable de distinguer notre politique commerciale.

Comme je viens de le dire tout à l'heure, le premier ministre a conclu un lien contractuel avec l'Europe, ce qui devrait diminuer notre dépendance à l'égard des États-Unis et accroître nos échanges avec l'Europe. Or, nos échanges ont diminué. C'est un mystère pour moi et j'aimerais bien que quelqu'un me l'explique. J'aimerais bien que quelqu'un me dise si notre doctrine est celle du libre-échange ou du protectionnisme, car les deux doctrines ont trouvé des applications.

La seule chose que le gouvernement nous ait apprise depuis les élections, c'est que nous aurons une nouvelle société d'État. N'est-ce pas formidable! C'est la seule réponse que nos dirigeants aient donnée à tous nos problèmes politiques. Si vous cherchez une solution à un problème, créez une société de la Couronne. En somme, nous engageons du personnel. Si vous

connaissez des personnes qui puissent diriger cette société de la Couronne qui est censée régler toutes nos difficultés commerciales, pourquoi ne pas les embaucher aujourd'hui même, pourquoi ne pas les faire entrer au gouvernement et profiter de leurs talents? Qu'arrive-t-il à quelqu'un quand vous lui conférez le titre de membre d'une société de la Couronne? Peut-il se transformer en génie et trouver la solution à toutes nos difficultés après avoir été impuissant à faire quoi que ce soit? Peut-être y a-t-il un ancien ministre du Cabinet à la recherche d'un fauteuil présidentiel; créons-lui donc une société de la Couronne.

Je mets quiconque au défi de me dire ou de dire au public canadien quelle est la politique du gouvernement à l'égard de la mainmise et de l'investissement étrangers. Bien sûr, nous avons une Agence d'examen de l'investissement étranger. Pour autant que je sache, elle parvient à enrichir beaucoup d'avocats. Si elle réussit d'une manière ou d'une autre à favoriser les nationaux, je ne parviens pas à m'en rendre compte. L'Agence a certes favorisé les avocats parce que si une société veut faire affaire au Canada, elle doit envoyer un de ses représentants à Ottawa accompagné d'un avocat qui lui coûtera \$200 par jour, témoigner devant l'Agence et remplir toutes les formules nécessaires. L'Agence est donc très utile pour les avocats, mais a-t-elle réussi à décourager l'investissement étranger?

L'attitude du ministre de l'Industrie et du Commerce est-elle aussi assez étonnante. D'abord, il condamne les sociétés multinationales du secteur primaire au Canada en disant qu'elles se comportent très mal. Puis, sans même reprendre son souffle, il accorde 200 millions de dollars à Chrysler et annonce qu'il permettra à Toyota de s'établir au Canada. Cet après-midi, il nous dira peut-être comment il conçoit la différence entre une bonne société multinationale et une mauvaise. J'espère qu'il ne se contentera pas de dire qu'une bonne société multinationale est établie à Windsor et qu'une mauvaise est établie ailleurs.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Cela me renverse à titre d'habitant de l'Ouest. Mes électeurs me demandent comment il se fait qu'à quelques jours d'intervalle, on peut voir dans le même journal une déclaration qui dit que «sacrebleu, nous allons obliger les sociétés multinationales et les sociétés pétrolières à devenir canadiennes à 50 p. 100 d'ici quelques années» et une autre déclaration qui dit que «nous venons de donner 200 millions de dollars à Chrysler et 50 millions de dollars à Michelin». Quelle est la différence?

Le gouvernement a-t-il une politique logique à propos de l'investissement étranger? Le régime fiscal prévoit-il des mesures pour encourager les Canadiens et les inciter à investir au Canada? Pendant des générations, le régime fiscal n'accordait pas aux Canadiens les mêmes avantages qu'aux Américains pour investir dans l'industrie pétrolière du Canada. Autrement dit, les Américains étaient plus favorisés que les Canadiens lorsqu'il s'agissait d'investir dans l'industrie pétrolière canadienne. Pendant des dizaines d'années, des délégations de l'Ouest sont venues protester contre cette situation à Ottawa. Voici littéralement la façon dont un ministre des Finances de la fin des années 50 et avant 1957 leur avait répondu: «Peu nous importe à qui appartient l'industrie, tant que nous pouvons en tirer des impôts». Cette disposition fiscale a finalement été modifiée. Par ailleurs, si l'on ne prend pas les mesures